

# La Crazette

Numéro 26 – Juin 2014

## Dans ce numéro

1. **Edito**
2. **Vivre à Cras**
3. **Infos pratiques**
4. **Echos du Conseil Municipal**
5. **Intercommunalité 3C2V**
6. **Pays Sud Grésivaudan**
7. **Paroles aux associations**

## Edito

Chers habitants de CRAS

Vous m'avez renouvelé votre confiance et je vous en suis très reconnaissante.

J'ai le plaisir de vous proposer le numéro 26 de notre journal communal, 1ère publication de ce nouveau mandat, mis en forme par la commission information.

Toutes les actions menées ou à venir y sont retracées.

Au-delà de tous les aménagements communaux, et de tous les projets initiés par les associations, rendre le quotidien attrayant et paisible reste un enjeu fort de la vie du village, auquel je suis très attachée. Or, je suis très souvent sollicitée par rapport aux bruits de voisinage. Le bruit est un véritable fléau de la société actuelle. Il me semblerait donc opportun de mettre en œuvre les mesures ci-après :

- Les propriétaires de chiens veilleront à ce que les aboiements de leurs animaux n'apportent aucune nuisance, par leur durée et leur intensité.
- Les travaux de bricolage et de jardinage seront effectués pendant les horaires définis par arrêté préfectoral : les jours ouvrables de 8 heures 30 à 12 heures et de 14 à 19 heures 30. Les dimanches et jours fériés, de 10 heures à 12 heures.

Pour bien vivre ensemble n'oublions jamais ce vieux dicton « les uns font les autres. »

Croyez, chers habitants de CRAS, à l'assurance de mon profond respect.

Nicole DI MARIA



## Vivre à Cras

### ELECTIONS MUNICIPALES :

Notre nouvelle équipe municipale tenait à vous remercier pour votre confiance. Nous souhaitons également rendre hommage à nos prédécesseurs qui se sont investis pour la commune de Cras.

Nous continuerons à travailler dans la plus totale transparence et serons toujours à l'écoute des habitants.

Le journal communal la Crazette permettra de maintenir une information la plus complète possible ainsi que le site :

<http://www.cras.sud-gresivaudan.org>



### UNE BELLE JOURNEE POUR LE REPAS DES AINES :

Dimanche 16 mars 2014, les aînés de Cras et Morette ont été invités par les CCAS des deux communes à partager un repas à la salle des fêtes. Le groupe de la Marcousse de Poliénas a dansé et l'orchestre de jeunes Cralins et Morettins l'Echo de la Pérola a joué pour animer la fin d'après midi.



### COMMEMORATION DU 8 MAI 2014

Comme chaque année, la Commune s'est réunie autour du monument pour l'armistice du 8 Mai 1945. De nombreux enfants étaient présents.



### ETAT CIVIL :

Une de nos centenaires nous a quittée : Mme Camille MERMET GERLAT.

*Nous avons du respect et de l'admiration pour Mme Mermet- Gerlat qui a traversé ce siècle de vie avec de grandes joies mais également des peines. Nous présentons nos sincères condoléances à l'ensemble de sa famille.*



*Bienvenue à Axelle, née le 29 mai 2014 à Cras !*

*Sincères félicitations à ses parents Catherine et Jean Baptiste et nous souhaitons de grands moments de tendresse et de complicité avec sa grande sœur Romane.*

### ELECTIONS EUROPEENNES DU 25 MAI 2014 :

191 votants sur 324 inscrits  
(soit un taux de participation d'environ 59%).



### ORCHESTRES DE L'ECOLE DE MUSIQUE DE 3C2V :

CONCERT gratuit pour tous le **lundi 23 juin 2014** à 18h30 à la salle des fêtes.



### PREPARATIFS DE LA RENTREE SCOLAIRE :

Mardi 17 juin à 18H30, rencontre des nouveaux élèves et leurs parents avec l'enseignante de l'école maternelle.

Rentrée scolaire = **Mardi 2 septembre 2014**

## Syndicat Scolaire Intercommunal



Cras . Morette . Chantesse . Vatilieu . Notre Dame de l'Osier

**Nouveau ! Site du Syndicat Scolaire Intercommunal : <http://syndicat5ecoles.fr/>**

Informations pour tous les parents d'élèves des écoles du Regroupement : CRAS/ MORETTE/ CHANTESSSE/ NOTRE DAME DE L'OSIER/ VATILIEU.

Le Syndicat scolaire a voulu créer un site à destination des parents qui apporte des informations pratiques sur :

- l'organisation,
- les horaires des transports scolaires,
- les modalités de la garderie avec les tickets que vous pourrez télécharger,
- la cantine, les menus et les dates de permanence de vente,
- et l'actualité des 5 écoles : temps périscolaire, cycle piscine ...

Aux cours du mois de juillet le site donnera les informations pour la rentrée 2014-2015, ainsi que les formulaires en ligne pour les inscriptions du temps périscolaire.

## Transport scolaire



Dossier transport scolaire sous le site du Conseil Général de l'Isère [www.isere.fr](http://www.isere.fr) pour commander le titre de transport de votre enfant en ligne avant le 25 juillet.

Votre enfant doit posséder une Carte OÛRA !  
Pour les collégiens, la demande du Pack Rentrée du Conseil Général 2014-2015 est disponible.  
3 services sont accessibles : le chéquier jeune Isère, l'aide à la restauration scolaire et le transport scolaire.

## Infos pratiques

**SECRETARIAT DE MAIRIE : 04 76 07 94 10**

Chantal Fabiani vous accueille :

le mardi de 8 h 30 à 12 h 00

Le vendredi de 13 h 30 à 17 h 00

le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi du mois de 9 h 00 à 12 h 00

**Courriel : [mairie.cras@laposte.net](mailto:mairie.cras@laposte.net)**

**<http://www.cras.sud-gresivaudan.org>**

**Fermeture estivale : du 06/08 au 25/ 08/2014**



ABCIS TAXI transport particulier ou médical a l'autorisation de stationnement sur notre commune

Tel = 0607 843 795



**Pompiers : 18**

**Urgences (depuis un portable) : 112**

**Gendarmerie : 17**

**Samu : 15**

**Urgences par SMS : 114** (Service pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre : malentendants, aphasiques, dysphasiques)

**Urgences médicales : 0810 015 033**

**EDF Dépannage : 0810 333 338**

**CCV Régie des eaux : 04 76 36 90 57**

## BRULAGE DES DECHETS VEGETAUX

Un nouvel arrêté préfectoral n° 2013- 322-0020 a été publié le 18 novembre 2013.

Cet arrêté précise que le brûlage des déchets végétaux est interdit en tout temps sur l'ensemble du département de l'Isère.



**Les déchets verts doivent donc être laissés en décomposition naturelle, compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchetterie et non plus brûlés.**





## Echos du Conseil Municipal

Tous les comptes rendus complets des conseils municipaux sont consultables en mairie ou via le site internet de la commune. Sont présentées ci après de manière résumée les délibérations.

### SEANCE DU 19/02/2014

**Vote à l'unanimité :**

#### 2014-01 COMPTE DE GESTION 2013 DE LA COMMUNE

#### 2014-02 COMPTE ADMINISTRATIF 2013 DE LA COMMUNE

Résultat de clôture : 118 965.63 €

#### 2014- 03 COMPTE DE GESTION 2013 DU CCAS

#### 2013-04 COMPTE ADMINISTRATIF 2013 DU CCAS

Résultat de clôture : 3289.14 €

#### 2014-05 BUDGET PRIMITIF 2014 DU CCAS

Section de fonctionnement : 5 039.00 €

#### 2014-05 CONVENTION DE FOURRIERE

Convention avec la SPA (Société Protectrice des Animaux) pour un coût de 0.28 € par an et par habitant.

#### 2014-07 SUBVENTION AMICALE.COM

Mme le Maire rappelle au conseil municipal que l'association Amicale.com demande, chaque année, une participation aux frais d'adhésion au CNAS pour les prestations sociales versées aux agents communaux et également une participation pour l'arbre de Noël.

Pour 2014, les frais s'élèvent à 407.93 € au titre de l'adhésion au CNAS et 30 € par agent communal pour l'arbre de Noël.

#### 2014-08 ENTRETIEN PROFESSIONNEL

Comme la loi le permet, les entretiens professionnels seront reconduits au titre de l'année 2014.

#### 2014-09 INTERNET HAUT-DEBIT

Validation de la proposition du Conseil Général pour l'équipement futur en fibre optique.

\*\*\*\*\*

### SEANCE DU 14/03/2014

#### 2014-10 AFFECTATION DE RESULTAT

Compte tenu de l'excédent de fonctionnement constaté au compte administratif de l'exercice 2013 qui s'élève à 146 919.54€ et des restes à réaliser 2013, le Conseil Municipal décide d'affecter au budget primitif 2014 la somme de

74 000.00 € en section d'investissement (compte 1068).

#### 2014-11 BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2014 ET VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Après présentation, adoption à l'unanimité du budget primitif 2014 :

- Section de fonctionnement : 371 087.00 €
- Section d'investissement : 194 603.00 €

Madame Le Maire rappelle ensuite la baisse des dotations de l'Etat et la difficulté pour les collectivités locales de mener à bien les projets d'aménagements.

Le Maire s'est entretenue avec Madame la Trésorière de TULLINS quant aux possibilités de trouver des recettes nouvelles pour la collectivité.

Seule la possibilité d'une augmentation des taux d'imposition pourrait constituer le levier nécessaire à l'obtention de recettes supplémentaires pour la commune.

Afin de maintenir les recettes nécessaires, une augmentation raisonnable et progressive des taux d'imposition qui sont restés identiques depuis plus de 10 ans, la dernière hausse remontant à 2003, devrait permettre d'améliorer sensiblement les recettes fiscales de la commune. Le produit fiscal actuel est de 127 877€, plusieurs simulations sont présentées, pour un produit fiscal se situant entre 150 000 et 200 000 €.

Après en avoir longuement débattu, le conseil municipal décide d'augmenter sensiblement, à partir de 2015, les taux d'imposition actuels pour une évolution progressive du produit fiscal.

#### 2014-12 DEMANDE DE SUBVENTION « Association Lutte contre la grêle »

Décision à l'unanimité pour le versement de la participation 2014 à l'association de lutte anti-grêle 2014 sur la base de 0.50 € par habitant.

#### 2014-13 CONVENTION CRAS - MORETTE

Les communes de CRAS et MORETTE mutualisent, depuis plusieurs années, certains matériels et services.

Des conventions ont été signées, conjointement par les maires de CRAS et MORETTE, pour une réactualisation de ces mutualisations

\*\*\*\*\*



## **SEANCE DU 28/03/2014**

### **I –INSTALLATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX**

La séance a été ouverte sous la présidence de Mme Di Maria Nicole, Maire, qui a déclaré les membres du conseil municipal installés dans leurs fonctions.

### **II – ELECTION DU MAIRE**

Mme DI MARIA est candidate à la fonction de Maire. Aucune autre candidature n'est proposée.

Nombre de votants : 11, Nombre de suffrages exprimés : 10, Majorité absolue : 6, blanc : 1  
Mme DI MARIA Nicole a été proclamée Maire et installée immédiatement.

### **2014-14 DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, fixe à 3 le nombre d'adjoints.

### **ELECTIONS DES ADJOINTS**

Il est procédé, dans les mêmes conditions que pour l'élection du Maire, à l'élection des Adjoints.

**1<sup>er</sup> adjoint** : Mr Didier WATRE est candidat

Nombre de Votants : 11, Nombre de suffrages exprimés : 10, Majorité absolue : 6, Bulletin blanc : 1. Mr WATRE Didier a été proclamé premier adjoint et installé immédiatement.

**2<sup>ème</sup> Adjoint** : Mr MARTOÏA Guido est candidat

Nombre de votants : 11, Nombre de suffrages exprimés : 10, Majorité absolue : 6, Bulletin blanc : 1. Mr MARTOÏA Guido a été proclamé second adjoint et installé immédiatement.

**3<sup>ème</sup> Adjoint** : Mme CHEVAL Bénédicte est candidate. Nombre de votants : 11, Nombre de suffrages exprimés : 9, Majorité absolue : 6, Bulletin blanc : 2. Mme CHEVAL Bénédicte a été proclamée troisième adjointe et installée immédiatement.

### **2014-15 INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer le montant des indemnités du Maire. Considérant que la Commune compte actuellement une population de moins de 500 habitants, l'indemnité du Maire, Madame Nicole DI MARIA, est, à compter du 28/03/2014, fixée par référence à l'indice brut 1015, et subira automatiquement les majorations à toutes les augmentations du traitement indiciaire. Le montant de l'indemnité du Maire sera basé sur le taux maximal de 17 % de l'indice brut 1015.

En ce qui concerne les adjoints, il est décidé selon le règlement en vigueur, que les adjoints percevront 40 % de l'indemnité de fonction du Maire. Cette indemnité sera versée aux 3 adjoints.

### **2014-16 – COMMISSION D'APPEL D'OFFRES.**

Cette commission est désignée par le Conseil pour la durée du mandat municipal et se réunira à chaque fois qu'il y aura des travaux ou des achats de fournitures nécessitant un marché.

L'élection des membres à l'unanimité, (11 voix )

**Présidente** : DI MARIA Nicole.

**TITULAIRES** : WATRE Didier, MARTOIA Guido, CHEVAL Bénédicte.

**SUPPLEANTS** : DELACOUR Jean-Marie, GUILLERME Sandra, VEYRET Gérard.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

Le Maire propose de faire précéder chaque conseil municipal par une réunion préparatoire. Un calendrier sera proposé pour l'année 2014.

\*\*\*\*\*

## **SEANCE DU 24/04/2014**

### **2014-17 : COMMISSIONS LOCALES :**

FINANCES ET ECONOMIE : Didier WATRE 1<sup>er</sup> adjoint

URBANISME ET AMENAGEMENT : Guido MARTOIA  
2<sup>ème</sup> adjoint

HARMONIE SOCIALE ET VIE DU VILLAGE : Bénédicte CHEVAL 3<sup>ème</sup> adjoint

### **2014-18 : DESIGNATION DES DELEGUES AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CHAMBARAN VINAY VERCORS :**

Titulaire : Nicole DI MARIA

Suppléant : Didier WATRE

### **2014-19 : DESIGNATION DES DELEGUES au SYNDICAT SCOLAIRE INTERCOMMUNAL :**

Titulaires : Nicole DI MARIA, Françoise DEPLANTES  
Suppléants : Bénédicte CHEVAL, Alexandre MATT

### **2014-20 : DESIGNATION DES DELEGUES SMICTOM :**

Titulaires : Didier WATRE, Jean-Marie DELACOUR  
Suppléants : Geneviève CROS, Andrée CHARRIN

### **2014-21 : DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DU SYNDICAT DES ENERGIES DU DEPARTEMENT (SEDI) :**

Délégué titulaire : Guido MARTOIA

Délégué suppléant : Jean-Marie DELACOUR

**2014-22 : COMPOSITION DU CCAS :****Personnes élues :**

Bénédicte CHEVAL, Andrée CHARRIN, Didier WATRE, Gérard VEYRET, Alexandre MATT, Sandra GUILLERME.

**Personnes extérieures :**

Martine MAGNIN, Annie MERMET-GERLAT, Geneviève FREMAUX, Roland ROUZET (représentant UNRPA), Pierre JOURDAN, Ghislaine BELADEM.

**2014-23 : PROPOSITION DE MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS :**

12 Titulaires et 12 Suppléants ont été proposés à la Direction Générale des Finances Publiques.

**2014-24 : FAISABILITE DE L'OPERATION « ENFOUISSEMENT BT/FT Chemin de la Pératière »**

Projet pour les lignes électriques et France Télécom.  
Reste à la charge de la commune 14 551€TTC.

**2014-25 : EMPLOI TEMPORAIRE :**

Embauche temporaire d'un jeune Cralin pour surcroît d'activité avant les congés annuels.

**2014-26 : PARTICIPATION ASSOCIATION ATOUT CRAS :**

Versement d'une subvention exceptionnelle de 500.00 € pour l'organisation du salon du livre.

**014-27 : SUBVENTION FRAPNA :**

Décision de verser une subvention de 100.00 €.

**2014-28 : AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL – POSTE SECRETARIAT :**

Etant donné que la charge de travail sur le poste du secrétariat est de plus en plus importante et que le temps de travail actuel de 30 heures hebdomadaires est largement dépassé : augmentation du poste à 34 heures par semaine.

**2014-29: DESIGNATION DU CORRESPONDANT DEFENSE :**

Jean-Marie DELACOUR



## **Intercommunalité 3C2V COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CHAMBARAN VINAY VERCORS**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 AVRIL 2014**

40 conseillers en exercice

Election du **président** :

**Mme Laura BONNEFOY**, maire de Vinay a été élue Présidente (23 voix) face à Alex BRICHET BILLET, maire de Notre Dame de l'Osier (17 voix).

Fixation du nombre de vice-présidents et de conseillers délégués : 6

**1<sup>er</sup> vice président** : Finances et développement économique

M Jean Pierre FAURE (33 voix)

**2<sup>ème</sup> vice président** : Enfance jeunesse & solidarités

Mme Nicole DI MARIA (40 voix)

**3<sup>ème</sup> vice président** : Aménagement du territoire

M Gilbert CHAMPON (35 voix)

**4<sup>ème</sup> vice président** : Communication et affaires culturelles

Mme GUIONNEAU (40 voix)

**5<sup>ème</sup> vice président** : Eau et assainissement

M Jean CARTIER (33 voix)

**6<sup>ème</sup> vice président** : Ordures ménagères

M Bernard FOURNIER (35 voix)

**INSCRIPTION CENTRE DE LOISIRS :**

Sur le portail internet Enfance Jeunesse

<http://chambaran-vinay-vercors.portail-defi.net/>

Pour **les 3-11 ans** à la découverte de l'histoire ...

Renseignements auprès de service coordination Enfance-Jeunesse 04 76 36 70 62.

Pour **les 11-14 ans PASSR'L**, renseignements au 04 76 36 74 96 ou par mail [passrl@3c2v.fr](mailto:passrl@3c2v.fr).





## PAYS SUD GRESIVAUDAN

### 4EMES RENCONTRES DE L'AUTONOMIE

Rencontres autour de la place des personnes âgées ou handicapées dans la société.

Du 2 au 17 juin 2014 : Ateliers de découverte et compréhension de l'autre « l'accessibilité à l'école ».

Plus d'infos en mairie ou sur [www.isere.fr](http://www.isere.fr)



organise un FORUM « Etre jeune et se loger » MARDI 17 JUIN 2014 de 14h à 17h Maison de l'Economie, 7 Rue du Colombier à St Marcellin.

## PAROLE AUX ASSOCIATIONS

### KARATE CLUB DE CRAS



La saison se termine pour le club de karaté de Cras qui fête sa cinquième année d'existence. C'est aussi l'occasion de se féliciter d'un bilan associatif et sportif qui est plus que satisfaisant pour notre petite commune.

En effet l'investissement continu des athlètes comme des familles et des bénévoles porte ses fruits et cette année a vu une très nette confirmation des performances du club sur le circuit compétition.

Avant tout, il convient de souligner l'excellence collective du club, qui a été durant cette saison premier club Isérois sur toutes les compétitions techniques (Kata) de la région, avec des résultats impressionnants.

C'est une belle fierté pour une commune de notre taille de se hisser à la première place sur

une saison complète à la fois dans les épreuves collectives et individuelles.

Cette cinquième saison a également vu Cras accéder pour la première fois à un podium national avec une très belle deuxième place pour Natacha Barbarin à la Coupe de France combiné.

Mais le club de karaté ne se borne pas à former des athlètes. A travers les arts martiaux et le sport en général, ce sont de jeunes citoyens qui font l'expérience de la prise de responsabilité avec l'exemple de l'arbitrage.

La réussite à l'issue de leur formation de trois arbitres départementaux (Margot Sindel, Natacha Barbarin et Alix Lachaux - Le Maillot) confirment l'implication de Cras dans les institutions sportives.

En outre la croissance constante des effectifs a amené la nécessité de former un nouveau professeur pour assurer des cours et entraînements de qualité.

Sandrine Barbarin a donc suivi un an de formation technique et pédagogique suite à son passage de ceinture noire avant d'être reçue à l'examen national d'Instructrice Fédérale.

Pour célébrer tout cela, le club de karaté fêtera ses cinq ans lors de sa soirée annuelle, le vendredi 13 juin à la salle des fêtes de Cras.

L'assemblée générale annuelle sera suivie d'un spectacle martial et musical ouvert à tous qui débutera à 19h30. Il sera suivi d'un repas convivial et d'une soirée dansante.

**Une très belle saison sportive pour Le Karaté club de Cras !**

**Le 13 juin 2014 : fête pour les 5ans du club.**

### GRAND SOU DES ECOLES

Cette année, un projet scolaire commun a été organisé à savoir la création d'ouvrage littéraire sur le thème du voyage et ce pour chaque classe de Cras et de Morette. Ce projet s'est étendu aux classes de Poliéna avec aussi l'idée de la faire partager au public.

C'est pourquoi, l'ensemble des associations de ces communes et les communes elles-mêmes se sont regroupées pour créer **la fête du livre jeunesse.**

## **ATOUT CRAS**

### **Les Pérolatières**

Comme le veut la tradition, les jeunes de la commune ont récolté dans la bonne humeur les œufs et autres victuailles le mercredi 30 avril.

Le 1<sup>er</sup> mai, pendant que les plus grands partaient en ballade sur les crêtes de Vatilieu à la découverte des statues, les plus petits découvraient les pays européens encadrés par les ados.

Pendant ce temps, les omelettes et crêpes cuisaient pour compléter les pique-niques partagés.



### **La Fête du Livre**

Une grande première cette année à CRAS : les trois communes de CRAS, MORETTE et POLIENAS, leurs institutrices et leurs associations culturelles ont mené ce projet culturel qui s'est déroulé les 16 et 17 mai derniers.



Conférences et dédicaces avec les auteurs, stand de lecture, conte pour tous, lecture aux plus petits, atelier d'illustration, stand du Marque-Page et d'auteurs, exposition du Conseil Général, autant de variétés pour y trouver son bonheur.

N'oublions pas les ouvrages réalisés par les enfants dans les classes, qui étaient exposés, mis en vente et même dédicacés par leurs auteurs. Cette première édition sous le thème du Voyage, a été un succès vu la fréquentation et la richesse des échanges.



Les classes de Cras, Morette et Poliénas.



### **La Fête des vacances**

**Vendredi 4 juillet**, rendez-vous pour **fêter le début des vacances** à l'école primaire René MERMET-GERLAT. Au programme, l'Echo de la Pérola donnera le rythme, suivi des morceaux de quelques élèves, enfin, nous terminerons par un barbecue pour nous restaurer !



### **La Vogue à Cras**

**Samedi 19 juillet**, la traditionnelle vogue de Cras avec concours de pétanque l'après midi et repas « petite friture » le soir.

Guettez vos boîtes aux lettres et envoyez vos réservations.

**Pour plus de renseignements concernant ces manifestations, guettez l'affichage, votre courrier, ou le blog d'Atout Cras**  
<http://atoutcras.over-blog.com>

**Nous serons toujours heureux d'accueillir de nouveaux bénévoles.**



#### **La Crazette**

Bulletin d'informations municipales  
Mairie de Cras - 12 route des Ecoles - 38210 CRAS -  
Tel 04 76 07 94 10 - Fax 04 76 07 55 87

Courriel : [mairie.cras@laposte.net](mailto:mairie.cras@laposte.net)

Responsable de publication : Nicole DI MARIA

Commission Communication

**Ne pas jeter sur la voie publique**